



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle
Planchenault, Cyril Trimaille

SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1^{re} édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

AVANT PROPOS ET PRÉSENTATION DU NUMÉRO – L’ACCENT QU’ON A, L’ACCENT QU’ON NOUS DONNE, L’ACCENT QU’ON EST

Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille

Ce numéro constitue la première publication issue des échanges entre membres du réseau *Accents, Discriminations et Idéologies*¹, que nous avons co-fondé avec quelques autres collègues. Ces échanges ont commencé lors du congrès de Montpellier 2017 du Réseau francophone de Sociolinguistique et se sont poursuivis et élargis, grâce à la revue *Glottopol*, durant tout le processus d’appel à publications et de relectures croisées des contributions reçues pour ce numéro.

C’est à partir de l’expérience partagée de nombreux épisodes de violence ordinaire dont nous avons été témoins, violence subie par celles et ceux dont l’accent était objet de préjugés, que nous avons souhaité déconstruire et objectiver, ensemble, de manière plus systématique les mécanismes sociaux qui sous-tendent ces processus de catégorisation et, potentiellement, de discrimination. Cette perspective nous a incité·es à associer la catégorie « accents », trop souvent tenue pour évidente et mobilisée sans grande distance critique, à deux autres notions qui rendent les accents opérationnels : les idéologies et les discriminations.

Les membres de ce réseau de recherche travaillent selon des approches très variées sur des problématiques liées à la production ou la perception des accents en français en accordant une grande attention aux personnes qui utilisent ces accents *in situ*, sur des marchés langagiers (au sens de Bourdieu, 1977) où ces ressources linguistiques ont une valeur qui en fait des ressources à échanger. Une volonté commune anime ce réseau : celle de montrer les expériences humaines derrière les discours savants.

Ces questions ne sont pas nouvelles et il arrive même qu’elles se retrouvent sous les projecteurs des médias. Citons trois exemples survenus en France au cours des vingt dernières années et qui ont marqué les esprits ; captés par des caméras, ces trois épisodes ont été visionnés des dizaines de milliers de fois sur internet et ont été cités comme emblématiques de la discrimination de et par l’accent.

Le plus ancien, tout d’abord, s’est déroulé en 2001, sur le plateau de l’émission de télévision *Tout le monde en parle*. Ce jour-là, le présentateur, Thierry Ardisson, recevait Nelly Arcand à qui il avait demandé ce qu’elle trouvait de moins sexy en elle. Avant que l’écrivaine québécoise puisse répondre, il avait lui-même affirmé qu’il s’agissait de son

¹ <https://accents.hypotheses.org/>

accent et l'avait enjoint à effacer ce dernier avec ces mots : « On ne parle plus comme ça depuis le 18^e siècle ! ».

Treize ans plus tard, en 2014, et alors qu'il était l'invité d'une conférence du parti politique l'UMP, le philosophe Alain Finkielkraut affirmait :

Je suis très frappé que maintenant nombre de Beurs, et de gens même qui vivent dans les banlieues, quelle que soit leur origine ethnique, ont un accent qui n'est plus français tout à fait. Mais ils sont nés en France ! Et pourquoi ont-ils un accent ? Et pourquoi leurs enfants auraient-ils un accent ? C'est tout à fait sidérant.

Enfin, le dernier en date s'est déroulé fin 2018, lors d'une conférence de presse mouvementée autour du député et chef de file du mouvement la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon. Au moment où celui-ci, interrogé par une journaliste de France 3, avait trouvé à propos d'imiter l'accent toulousain de celle-ci tout en affirmant qu'il ne comprenait pas la question.

Ce qui frappe spectateurs et spectatrices dans ces exemples est la logique implacable de mépris exprimé par ces discours. Alors qu'en 2001, aucun des autres invités sur le plateau n'osait commenter (mais que tous se contentaient de rire et d'applaudir), la sortie du philosophe, dont on connaissait déjà les positions vis-à-vis du supposé déclin de l'identité française face à l'immigration, ainsi que celle de l'homme politique catégorisé de gauche et investi comme député de Marseille ont déclenché des vagues de contestations sur les médias sociaux et parmi les linguistes (dont celles de Médéric Gasquet-Cyrus, co-auteur d'un article dans ce numéro).

À la lumière de ces controverses médiatiques, ce numéro proposait d'approfondir deux interrogations :

- comment mieux définir l'accent en tant qu'objet social et scientifique ?
- quel est dès lors le rôle des (socio)linguistes dans l'identification de cet objet et l'analyse des rapports sociaux dans lesquels il est impliqué ?

Ensemble souvent flou et hétérogène de traits phoniques (« loose bundles of prosodic and segmented features distributed over geographic and/or social space », Lippi-Green 1997 : 142), la notion d'« accent » est souvent invoquée dans les discours ordinaires autant, voire plus, pour ce qu'elle symbolise que pour sa réalité phonétique. Quel que soit l'acteur social qui en est à l'origine, catégoriser une pratique comme « un accent », en méconnaissant les potentielles variations stylistiques, permet de la rendre visible et de la minorer en l'associant à un stigmat social et, corolairement, de rendre invisibles d'autres pratiques considérées comme non marquées qui jouiront d'un statut valorisé par défaut (« sans accent »). Ainsi, pour Gasquet-Cyrus (2012 : 241) « Avoir un accent régional, dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enfermé (par ceux qui dénie avoir un accent) dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse ». En français, les locuteurs et locutrices légitimes (au sens de Bourdieu) sont réputés ne pas avoir d'accent, et pour caractériser la variabilité de leurs prononciations, on parle plus volontiers de style. En effet, à l'opposé du processus sémiotique qui rend l'accent saillant et conduit à le minorer, catégoriser une pratique comme un style permet de la rendre visible et de la valoriser, de l'associer à une forme d'agentivité distinctive, à un mérite ou à une originalité. Or, que l'on parle d'accents (étrangers ou régionaux) ou de styles de parole, on parle en premier lieu de processus de catégorisation des êtres humains eux-mêmes. L'utilisation de la catégorie *accent* revient à focaliser l'attention sur les déterminismes que subissent les individus concernés, à escamoter leur agentivité, leur capacité d'affiliation et leur aptitude à la variation stylistique ; l'utilisation de la catégorie *style* revient à focaliser, au contraire, l'attention sur la marge de manœuvre et la recherche d'individuation et à ignorer tous les

déterminismes subis par ailleurs. L'étude de la prononciation devrait dès lors prendre en compte la complexité des processus de catégorisation des êtres humains et intégrer une approche dialectique de l'agentivité et des déterminismes. Nombre de locuteurs partagent une connivence tacite sur le fait de savoir qui a un accent et qui n'en a pas, comme s'il s'agissait d'un phénomène directement observable et mesurable sur une échelle objective. Pour Boyer (2015 : 12), « si l'«accent» relève bien de la variation sociolinguistique, il relève surtout d'une évaluation de cette variation faite par les usagers de la langue, singulièrement par ceux qui pensent ne pas avoir d'«accent» ». Rarement ces usagers ont-ils conscience de ce mythe qu'est « l'absence » d'accent (Lippi-Green 1997 – voir la traduction française d'un chapitre de cet ouvrage dans ce numéro) ou de percevoir cette variation au travers des cadres idéologiques et culturels dans lesquels ils/elles sont socialisé-es. Bien qu'il fonctionne comme un acte de localisation (Auer, 2013 : 10) et qu'il soit donc souvent associé de façon exclusive à une dimension spatiale, un accent régional est aussi un phénomène éminemment social. Si c'était un phénomène strictement territorial, sans doute n'y aurait-il pas de territoires « sans accent », et l'origine géographique de quiconque pourrait être aisément inférée sur la base de sa prononciation. En outre, la stratification sociale étant le plus souvent territorialisée, notamment en Europe, on constate une forte tendance à effacer (au sens d'Irvine et Gal, 2000) la dimension sociale des habitudes de prononciation présentées comme régionales (en Belgique, en France, en Suisse) ou locales/spatialisées. Par exemple, le syntagme « accent de banlieue » repose sur un double processus d'iconisation² et d'euphémisation qui permet de désigner des locuteurs sans faire référence à leur origine sociale et sans avoir recours à une racialisation explicite. Ces processus d'effacement permettent de ne jamais parler d'accent social et de ne jamais parler d'accent de pouvoir, ce qui méritait d'être questionné.

Malgré le fait que l'« accent » soit utilisé comme catégorie de sens commun, censée s'imposer à l'observation comme une évidence, sa consistance empirique peut être remise en question (Gasquet-Cyrus, 2010 ; Candea, 2017). Dans la mesure où il représente en fait le résultat d'une construction idéologique, culturelle et sociale qui opère dans différentes sphères (sociales, institutionnelles, médiatiques, etc.), l'accent est une catégorie qui peut être négociée, voire réappropriée, par les personnes concernées (Planchenault, 2012 ; 2015).

Avant d'être envisagés en termes phonétiques, nous avons proposé d'envisager ici les accents en termes :

- d'appartenance et d'affiliation, d'allégeance et de loyauté (à une communauté géographique ou à un groupe social) ;
- d'authenticité et de légitimité : l'accent est tantôt évalué en termes de qualité et en relation avec ce qui est considéré comme une norme nationale, régionale ou sociale, tantôt instrumentalisé par les personnes concernées elles-mêmes comme par des acteurs institutionnels ou économiques comme gage d'authenticité et/ou comme valeur marchande.

Grâce notamment aux données rassemblées les quinze dernières années par les enquêtes du projet PFC (Phonologie du français contemporain), nous disposons à présent d'un grand nombre d'observations empiriques sur la variation phonétique en français dans différentes

² Pour Irvine (2001 : 33, cité et traduit par Trimaille, 2007 : 202), « les différences linguistiques fonctionnent comme des représentations iconiques de contrastes sociaux qu'elles indexent — comme si, d'une certaine manière, un trait linguistique décrivait ou exhibait l'essence d'un groupe social ». Cette conception de l'iconisation pourrait être reformulée en termes de naturalisation ou d'essentialisation d'un lien sémiotique, comme l'opposition qui existe par exemple entre, d'une part, voix graves et masculinité/virilité et, d'autre part, voix aiguë et féminité ou absence de virilité.

régions francophones (Durand, Laks, Lyche, 2009 ; Simon, 2012). Mais les descriptions phonétiques des variantes de prononciation ne permettent de comprendre, à elles seules, ni les préjugés qui y sont liés, ni les risques d'évaluations péjoratives ou discriminatoires associées à l'identification d'un « accent » en français, ni le rôle des habitus langagiers dans le maintien *versus* la contestation des hiérarchies et des normes.

Présentation des contributions

Les travaux sur les accents se positionnent généralement vis-à-vis de deux objets de recherche : la production des accents, d'une part, et leur perception d'autre part. Les sept articles inédits rassemblés dans ce numéro ainsi que le texte de Rosina Lippi-Green traduit de l'anglais sont ainsi consacrés soit aux processus et contextes de production, soit à la réception des accents. Certains se positionnent à l'interface entre les deux approches, en reconnaissant les processus d'adaptation du discours selon le contexte et l'interlocuteur (ce que Bell a défini sous le concept *d'audience design*, 1984).

Perceptions/catégorisations des accents

Le numéro présente d'abord trois articles qui s'intéressent à la perception, aux catégorisations et aux évaluations de différentes constellations de traits phonétiques considérés comme accents régionaux. Leurs méthodes impliquent des tests perceptifs, l'étude des discours épilinguistiques ou d'autres techniques de la dialectologie perceptuelle.

Dans sa contribution, **Alexei Prikhodkine** s'appuie sur une étude empirique menée en Suisse Romande pour développer une approche critique de deux positions qu'il nomme « extrêmes » en matière d'analyse des significations sociales de la variation, et particulièrement des accents régionaux. En premier lieu, l'auteur interroge ce qu'il appelle, à la suite de Britain, le « sédentarisme nativiste », tendance qui consiste à essentialiser et à figer, entre autres éléments, les dimensions spatiales des biographies langagières, contribuant à alimenter l'idéologie de l'authenticité et à biaiser les recherches sur les accents par l'exclusion d'une partie importante des locuteurs et locutrices. Ensuite, en quelque sorte à l'autre extrémité du spectre épistémologique, Prikhodkine invite également à ne pas céder au travers inverse, attesté dans les études qui placent la mobilité et l'agentivité des sujets au cœur d'une conception dès lors « idéalisée », allant parfois jusqu'à nier les contraintes qui pèsent sur les acteurs sociaux.

Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen examinent et comparent les représentations et les attitudes que des auditeurs·trices du Sud de la France, des Antilles et du Québec ont par rapport à leurs propres accents régionaux et aux accents d'autres régions souvent perçus encore comme « périphériques », parmi lesquels les accents guadeloupéen, haïtien, marseillais, montréalais, etc. Pour ce faire, les auteur·es mettent en place une étude quantitative par questionnaire dans laquelle on demande aux participant·es d'associer des adjectifs comme *correct* et *sympathique* aux différents accents évalués sur des dimensions classiquement utilisées pour renvoyer à deux types de prestige sociolinguistique : le prestige manifeste (*overt prestige*) et le prestige latent (*covert prestige*). Outre la confirmation du fait que les variétés périphériques bénéficient d'un prestige latent pour les locuteurs·trices qui les utilisent, l'étude montre une tendance à l'évolution dans le sens d'un accroissement du prestige manifeste qui leur est accordé.

Enfin, **Mathieu Avanzi et Philippe Boula de Mareüil** cherchent de leur côté à évaluer l'aptitude d'auditeurs à reconnaître, sur la base d'extraits de parole présentant des traits accentuels prototypiques, l'origine géographique de locuteurs originaires de huit régions francophones d'Europe (Belgique et Suisse ainsi que six régions françaises). Pour ce faire, les auteurs s'appuient sur une démarche de crowdsourcing en ligne qui leur a permis d'obtenir des réponses d'environ 1500 sujets. Ces réponses conduisent à catégoriser globalement, perceptuellement, les accents du français européen en trois grands groupes : Nord-Est (Alsace, Belgique et Suisse), Nord-Ouest (Bretagne et Nord) et Grand Sud (Sud-Est, Sud-Ouest et Corse). Leurs questions portent également sur la capacité à distinguer l'accent de sa propre région des accents d'autres régions ; ils établissent que les personnes sollicitées parviennent à reconnaître l'accent de leur région à plus de 50 %.

Accents et médias

Les trois articles suivants de ce numéro ont pour objet d'étude des interprétations d'accents produites dans les médias (en particulier à la télévision et au cinéma).

Dans leur contribution sur la variété utilisée dans les procédés de doublage/synchronisation de films étasuniens au Québec, **Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle et Caroline Émond** comparent les versions québécoises et françaises de onze films et épisodes de séries télévisées. Ils montrent que dans les versions québécoises, les traits phonétiques et prosodiques caractéristiques du français québécois sont systématiquement évités, qu'il s'agisse de formes non marquées utilisées par tous profils de locuteurs·trices québécois, ou de prononciations qui indexent des situations de proximité. Que ces choix en faveur d'un français international soient dus à des contraintes techniques, artistiques et/ou à des considérations commerciales, les autrices et auteurs s'interrogent sur cette variété hors-sol, voulue et conçue comme neutre.

Liudmila Smirnova et Alain Dawson étudient de leur côté la façon dont Dany Boon met en scène l'accent ch'ti dans son film (français) *La Ch'tite famille* (2018), mais surtout la manière dont cet accent du nord de la France est utilisé à des fins comiques, au risque de renforcer certains stéréotypes liés à l'existence d'une diglossie enchâssée entre plusieurs variétés. Puis les auteurs, discutent la pertinence de considérer une telle œuvre cinématographique comme un chantier d'aménagement linguistique par le bas, concluant à un relatif échec de la démarche. Leur conclusion suggère qu'un des leviers pour rompre avec la stigmatisation du ch'ti serait de le réinscrire dans l'ensemble de la langue picarde.

Enfin, l'article de **Médéric Gasquet-Cyrus et Gaëlle Planchenault** traite de la mise en scène de l'accent marseillais à la télévision et analyse les raisons possibles des controverses qui ont pris place lors de la diffusion de la série télévisée *Marseille*, produite par Netflix en 2016. Ils se demandent entre autres si les discours critiques des journalistes et du public qui ont pris pour cible l'interprétation de Benoît Magimel se basent sur la qualité du jeu de l'acteur ou bien plutôt sur sa légitimité à s'approprier un accent qui n'est pas le sien.

Ces travaux montrent une grande cohérence et semblent confirmer les quatre caractéristiques essentielles des interprétations d'accents dans les médias (Planchenault, 2015), à savoir le fait qu'elles sont (1) mises en scène (construites avec soin, donc réfléchies et délibérées) ; (2) médiées (leur réception est souvent différée, le médium choisi imposant son propre cadre d'interprétation) ; (3) entextualisées (le discours qui est mis en scène a été extrait d'un contexte d'origine et proposé dans un autre cadre discursif) ; (4) commodifiées (les accents, mais aussi la compétence à les interpréter, sont fonction d'une valeur marchande qui est négociée entre le producteur et l'acheteur, en fonction d'une demande).

Accents étrangers et mythe de l'accent natif

Les deux derniers articles, rédigés à vingt ans d'intervalle et portant sur deux langues différentes, le français et l'anglais, traitent du mythe de l'accent natif. Ils en analysent les bases empiriques et les effets en interaction.

La contribution de **Myriam Dupouy** rend compte d'une enquête ethnographique menée en Bretagne, en contexte d'enseignement du FLI (« français langue d'intégration »), auprès de stagiaires adultes plurilingues signataires d'un Contrat d'Intégration Républicaine. Grâce à des observations directes, des entretiens et des analyses de discours épilinguistiques d'apprenant-es et d'enseignant-es, l'auteure montre que la notion d'accent demeure peu ou pas questionnée en formation, que ce soit du point de vue pédagogique ou du point de vue idéologique. Mais cette absence de questionnement n'empêche pas que l'accent soit souvent évoqué et associé à de forts enjeux (l'« accent étranger » dont il faudrait se défaire ou le « bon accent » qu'il faudrait au contraire acquérir) qui touchent des questions d'authenticité, de loyauté de légitimité et d'intégration.

Enfin, ce numéro spécial se clôt avec la première traduction française de « The myth of non-accent », chapitre extrait du livre fondateur et pionnier de Rosina Lippi-Green, *English with an Accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States* (1997). Écrit à une époque où on commence à s'interroger sur les idéologies associées aux catégorisations linguistiques (populaires ainsi que scientifiques), peu remises en cause jusqu'alors, ce texte frappe par la simplicité de son propos et l'audace de son argument, proposant de questionner les préjugés qui identifient les accents (vis-à-vis du mythique « non-accent »), ainsi que ceux qui hiérarchisent les accents acceptables et les accents qu'il serait légitime de discriminer.

Les premières pierres du chantier des approches critiques des accents sont posées. Mais ce travail est loin d'être achevé et nous espérons que ce numéro saura en inspirer d'autres. Les définitions des « accents » et des « styles » ne cesseront de continuer à se négocier collectivement, et les (socio)linguistes ont vocation à contribuer pleinement aux débats linguistiques et citoyens.

Références bibliographiques

- Auer Peter, 2013, « The Geography of Language : Steps toward a New Approach », *FRAGL: Freiburger Arbeitspapiere zur Germanistischen Linguistik*, n°16, <http://portal.uni-freiburg.de/sdd/fragl/2013.16>.
- Boudreau Annette, 2016, *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Classiques Garnier, Paris.
- Boyer Henri, 2015, « Vous venez d'où pour avoir cet accent ? », *Lengas*, n°77, mis en ligne le 15 juin 2015, <http://journals.openedition.org/lengas/868>
- Boughton Zoé, 2005, « Accent levelling and accent localisation in northern French : Comparing Nancy and Rennes », *Journal of French Language Studies*, n°15 (03), pp. 235-56.
- Bucholtz Mary, 2003, « Sociolinguistic nostalgia and the authentication of identity », *Journal of Sociolinguistics*, n°7(3), pp. 398-416.
- Candea Maria, 2014, « Discours sociolinguistiques et discours profanes face à la variation stylistique dans la prononciation du français », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°50, pp. 45-61.
- Candea Maria, 2017, « La notion d'« accent de banlieue » à l'épreuve du terrain », *Glottopol*, n°29, pp. 13-26.

- Coupland Nikolas, 2001, « Language, situation and the relational self: theorizing dialect-style in sociolinguistics », dans Penelope Eckert et John R. Rickford (eds), *Style and Sociolinguistic Variation*, Cambridge University Press, pp. 185-210.
- Eckert Penelope, 2012, « Three Waves of Variation Study : The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, n°41, pp. 87-100.
- Eckert Penelope, 2016, « Variation, meaning and social change », dans Nikolas Coupland (Ed.), *Sociolinguistics: Theoretical Debates*, Cambridge University Press, pp. 68-85.
- Fries Susan & Christine Deprez, 2003, « L'accent étranger : identification et traitement social en France et aux Etats-Unis », *Cahiers du français contemporain*, n°8, ENS Editions, pp. 89-105.
- Gasquet-Cyrus Médéric, 2010, « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun », dans H. Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, pp.179-188.
- Gasquet-Cyrus Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n°6, pp. 227-246.
- Heller Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Éditions Didier, Paris.
- Heller Monica & Alexandre Duchêne, 2012, *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*, Routledge.
- Irvine Judith & Susan Gal 2000, « Language ideology and linguistic differentiation », dans P. V. Kroskrity (ed.), *Regimes of language : Ideologies, politics, and identities*, Oxford, James Currey, pp. 35-83.
- Irvine Judith, 2001, « "Style" as distinctiveness : the culture and ideology of linguistic differentiation », dans Penelope Eckert & John R. Rickford (eds), *Style and sociolinguistic variation*, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- Jaffe Alexandra, 2013, « Sociolinguistic diversity in mainstream media : Authenticity, authority and processes of mediation and mediatization », dans Helen Kelly-Holmes et Tommaso M. Milani (eds), *Thematising Multilingualism in the Media*, John Benjamins, pp. 562-586.
- Lippi-Green Rosina, 2012 [1997], *English with an Accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States*, Routledge, London, New-York.
- Planchenault Gaëlle, 2012, « Accented French in films : Performing and evaluating in-group stylisations », *Multilingua*, n°31 (2-3), pp. 253-275.
- Planchenault Gaëlle, 2015, *Voices in the Media : Performing French Linguistic Otherness*, Bloomsbury, London.
- Rampton Ben, 1990, « Displacing the "native speaker" : expertise, affiliation, and inheritance », *ELT Journal*, n°44 (2), pp. 97-101.
- Remysen Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », *Lingue, culture, mediazioni*, numéro spécial (*Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, dirigé par Dino Gavinelli et Chiara Molinari), Milan, pp. 31-57.
- Simon Anne-Catherine, 2012, *La variation prosodique régionale en français*, De Boeck Duculot, Bruxelles.
- Trimaille Cyril, 2007, « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente », *Cahiers de praxématique*, n°49, pp. 183- 206.
- Trimaille Cyril, Maria Candea, et Iryna Lehka-Lemarchand, 2012, « Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en français ? Étude sur la perception de variantes non standard », *Actes du CMLF*, Lyon.

- Trimaille Cyril & Jacqueline Billiez, 2007, « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? », dans *Les français en émergence*, édité par Chiara Molinari et Enrica Galazzi, Peter Lang, Berne, pp. 95-109.
- Woolard Kathryn, 2008, « Why *dat* now ? : Linguistic-anthropological contributions to the explanation of sociolinguistic icons and change », *Journal of Sociolinguistics*, n°12(4), pp. 432-452.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425